



Mesdames et Messieurs
Les Président.e.s des Comités Sportifs
Départementaux

Madame la Présidente,
Monsieur le Président,

J'ai le plaisir de vous convier à l'Assemblée Générale du Comité Départemental Olympique et Sportif de la Manche, qui se tiendra : **le jeudi 5 mars 2020** au Conseil départemental de la Manche à Saint-Lô, à compter de 18 heures.

ORDRE DU JOUR :

Assemblée générale ordinaire

1. Approbation du PV de l'AG précédente du 14 mars 2019
2. Rapports du Comité Directeur
 - Rapport moral du Président
 - Rapport d'activité de la Secrétaire Générale
 - Rapport financier du Trésorier
 - Rapports relatifs aux actions réalisées
3. Rapport des vérificateurs aux comptes
4. Vote d'approbation valant quitus de gestion au Comité Directeur : rapports, rapport de gestion et comptes de l'exercice précédent
5. Affectation du résultat
6. Budget prévisionnel 2020 - Présentation et approbation
7. Désignation des vérificateurs aux comptes

Assemblée générale extraordinaire

1. Modifications des statuts

Assemblée générale ordinaire (suite)

8. Modifications du règlement intérieur
9. Autres questions portées à l'ordre du jour
10. Questions diverses (à faire parvenir au secrétariat avant le 24/02/2020).

Interventions des personnalités

En clôture de la réunion un vin d'honneur sera servi

Les différents rapports vous seront communiqués par mail.

Comptant vivement sur votre présence, je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Nous vous remercions de bien vouloir confirmer votre présence avant le 24/02/2020

Patrice CADOR,
Président